STATEMENT DISCOURS

SECRETARY OF STATE FOR EXTERNAL AFFAIRS.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES.

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE LE 5 JUIN 1972

VÉRIFIER AU MOMENT DU DISCOURS



DECLARATION QUE DOIT PRONONCER LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES, MONSIEUR MITCHELL SHARP, À LA CHAMBRE DES COMMUNES, LE 5 JUIN 1972

"RÉUNION À BONN DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGÈRES, 30 ET 31 MAI 1972"